

NOUVELLE OFFRE MILLEVIE PER

PARCOURS D'ADHÉSION VIA MYASSUR

Contact : na-map-accompagnement@natixis.com

NOUVELLE OFFRE MILLEVIE PER

LOU BUGUGNAGNI

NÉ LE 27/04/1967

**ADHÉSION DE 500€ & MISE EN PLACE
DE VP DE 100€/MOIS**

*Données client fictives et présentation des
écrans en date de novembre 2020*

Quel compte souhaitez-vous utiliser ?

■ Caisse d'Epargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR7613807000333041934661804



Choisir le compte bancaire
parmi les comptes détenus
par l'Adhérent

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Statut de votre client

Statut professionnel

Salarié Travailleur non salarié Travailleur non salarié agricole

Age prévisionnel de départ à la retraite

62



Votre client n'est pas adhérent à l'APERP, il devra payer la cotisation de 20 €.

Information importante

L'adhésion à l'APERP est obligatoire. Il s'agit de l'association souscriptrice du contrat PERI. Elle assure la représentation des intérêts de ses adhérents dans le cadre du PERI.

Le statut professionnel et son âge de prévisionnel de départ à la retraite sont pré-remplis par défaut mais restent modifiables

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Statut de votre client

Statut professionnel

Salarié Travailleur non salarié Travailleur non salarié agricole

Age prévisionnel de départ à la retraite

62



Votre client n'est pas adhérent à l'APERP, il devra payer la cotisation de 20 €.

Information importante

L'adhésion à l'APERP est obligatoire. Il s'agit de l'association souscriptrice du contrat PERI. Elle assure la représentation des intérêts de ses adhérents dans le cadre du PERI.

La cotisation à l'APERP de 20€ est appliquée dès lors que l'Adhérent n'est pas déjà détenteur d'un contrat Solution PERP (BPCE Vie)



Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Montant du versement

Montant du versement

Hors montant de la cotisation APERP 20 €

Le montant total qui sera prélevé est de 20 €

Déduction fiscale souhaitée pour ce versement

Oui Non

i Information importante

Ce choix est irrévocable

Renseigner le montant du
versement initial

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Montant du versement

Montant du versement

500 €



Hors montant de la cotisation APERP 20 €

Le montant total qui sera prélevé est de 520 €

Déduction fiscale souhaitée pour ce versement

Oui Non



i Information importante

Ce choix est irrévocable

Confirmer

Renseigner le choix de la
déductibilité ou non du
versement

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Montant du versement

Montant du versement

500 €



Hors montant de la cotisation APERP 20 €

Le montant total qui sera prélevé est de 520 €

Déduction fiscale souhaitée pour ce versement

Oui Non

Information importante

Ce choix est irrévocable

Continuer



Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Montant du versement

■ Caisse d'Epargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR7613807000333041934661804



Choix du compte pour le
prélèvement du versement
initial

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Montant du versement



Sécurisation progressive



Gestion libre

① Sécurisation progressive

Sécurisation progressive de l'épargne en fonction du temps restant à courir d'ici la date prévisionnelle du départ à la retraite et en fonction

à mesure que l'assuré

Par défaut, le mode de gestion pré-rempli est « Sécurisation progressive »



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

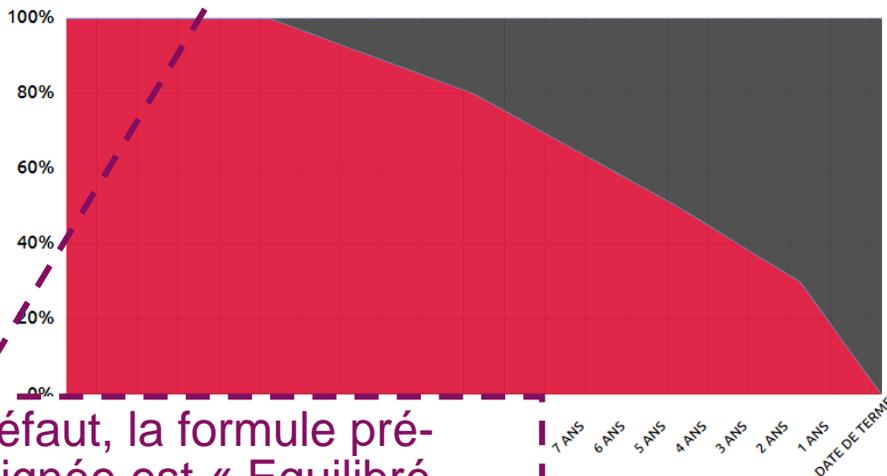
Formule d'investissement du contrat

Profil de gestion

- Prudent Horizon Retraite Equilibré Horizon Retraite Dynamique Horizon Retraite

Graphique

Tableau



Par défaut, la formule pré-rendue est « Equilibré Horizon Retraite » mais reste modifiable

retraite
le risque (SRRI 1 à 3)

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

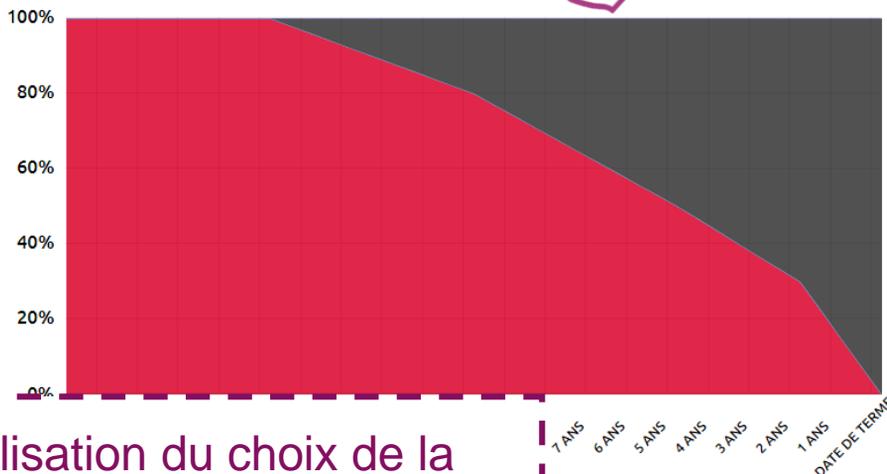
Formule d'investissement du contrat

Profil de gestion

- Prudent Horizon Retraite Equilibré Horizon Retraite Dynamique Horizon Retraite

Graphique

Tableau



Visualisation du choix de la formule sous forme de graphique ou de tableau

retraite
le risque (SRRI 1 à 3)

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Formule d'investissement du contrat

Profil de gestion

Prudent Horizon Retraite Equilibré Horizon Retraite Dynamique Horizon Retraite

Graphique

Tableau

Temporalité	Part actifs risqués	Part actifs peu risqués
Jusqu'à 10 ans avant	100 %	0 %
Entre 5 et 10 ans avant	80 %	20 %
Entre 2 et 5 ans avant	50 %	50 %
Jusqu'à 2 ans avant	30 %	70 %
A la retraite	0 %	100 %

Continuer





Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
---------	----------

Déduction fiscale	Oui
-------------------	-----

Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
----------------	-----------------------------------

Taux de frais	3 %
---------------	-----

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Possibilité de déroger à la
tarification standard en
cliquant sur « Mode expert »

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	3 % 



Répartition

Mode de gestion

Sécurisation progressive
Equilibré Horizon Retraite

Le taux de frais peut alors
être modifié à l'aide du stylo

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant

500,00 €

Déduction fis

Compte préle

1 804

Taux de frais



Répartition

Mode de ges

Saisir le taux



Taux de frais

3



Justification



Renseigner le taux de frais et
le motif de la dérogation

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant

500,00 €

Déduction fis

Compte préle

1 804

Taux de frais



Répartition

Mode de ges

Saisir le taux



Taux de frais

1



Justification

Geste commercial



Valider



Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Vérifier le versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 % 

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Etape de vérification des
informations sur le versement
initial



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Mise en place de versements programmés

<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Oui	Non



i Information

Les versements programmés vous permettent d'épargner tout en douceur. A moyen terme, ces versements réguliers vont vous permettre d'augmenter votre épargne et ainsi de vous constituer un capital.

L'Adhérent veut-il mettre en place un plan de Versements Programmés ?



Combien le client souhaite-t-il verser ?

Montant du versement

Périodicité

- Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Premier versement le

- 5 du mois 15 du mois 25 du mois

Déduction fiscale appliquée au plan de versements programmés

- Oui Non

Par défaut, la périodicité pré-rendue est renseignée à « Mensuelle » et au « 05 » de chaque mois.

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Combien le client souhaite-t-il verser ?

Montant du versement



Périodicité

Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Premier versement le

5 du mois 15 du mois 25 du mois

Déduction fiscale appliquée au plan de versements programmés

Oui Non

Renseigner le montant du
versement périodique

de ce plan.

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Combien le client souhaite-t-il verser ?

Montant du versement

100 €



Périodicité

Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Premier versement le

5 du mois 15 du mois 25 du mois

Déduction fiscale appliquée au plan de versements programmés

Oui Non



Choisir la déduction fiscale ou non du plan de VP

s de ce plan.

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Combien le client souhaite-t-il verser ?

Montant du versement

100 €



Périodicité

Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

Premier versement le

5 du mois 15 du mois 25 du mois

Déduction fiscale appliquée au plan de versements programmés

Oui Non

 **Information importante**

Ce choix est irrévocable et concernera l'ensemble des versements de ce plan.

[Continuer](#)

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Compte à utiliser pour ce versement

■ Caisse d'Epargne
Compte Individuel

M LOU BUGUGNANI
FR7613807000333041934661804



Choisir le compte pour le
prélèvement des versements
périodiques



Réévaluation automatique de ces versements

Réévaluation annuelle automatique des versements programmés

Oui Non



i Information importante

Réévaluation automatique annuelle, dans la limite d'un taux minimum de 2% et d'un taux maximum de 5% (si le taux d'inflation est supérieur à 2%).

Continuer

Choisir l'option ou non de
réévaluation annuelle des VP

Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Réévaluation automatique de ces versements

Réévaluation annuelle automatique des versements programmés

Oui Non

i Information importante

Réévaluation automatique annuelle, dans la limite d'un taux minimum de 2% et d'un taux maximum de 5% (si le taux d'inflation est supérieur à 2%).

Continuer

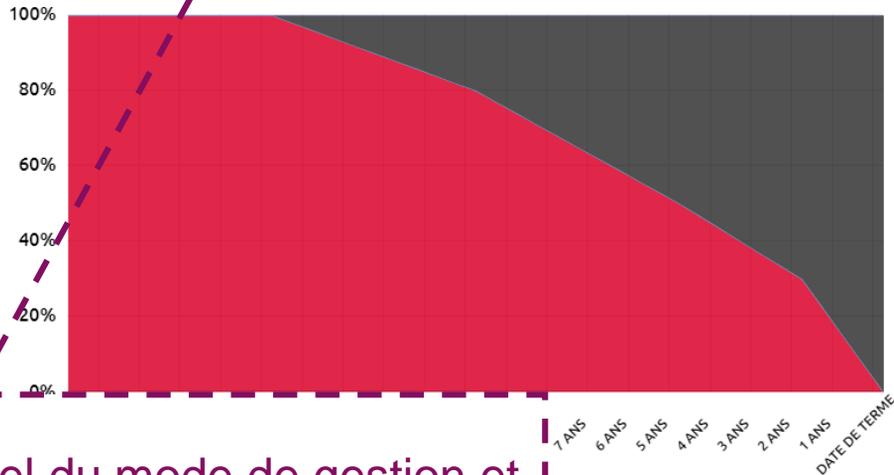




Formule d'investissement du contrat

Le profil de gestion choisi est : Equilibré Horizon Retraite

Graphique Tableau



Rappel du mode de gestion et de la formule choisie

Equilibré Horizon Préretraite
Niveau de risque (SRR1 1 à 3)



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Vérifiez votre plan de versements programmés

 **Offre promotionnelle**

Offre produit PERI valable du 24/08/2020 au 31/12/2020 : 0% sur les VP

Informations

Montant 100,00 €

Périodicité Mensuelle

Déduction fiscale Oui

Premier versement le 5 du mois

Réévaluation annuelle Oui

Compte prélevé FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804

Affichage de l'offre promotionnelle en cours
Possibilité de déroger à la tarification standard en cliquant sur « Mode expert »

en





Quel est le type de clause bénéficiaire choisi ?

Three white rectangular cards with rounded corners, each containing a red icon of a document with a checkmark. Below each icon is a horizontal line and a text label. A purple hand cursor is pointing at the middle card.

- Clause standard
- Clause bénéficiaires désignés
- Clause testamentaire

Choisir le type de clause souhaitée, par ex. un bénéficiaire désigné

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Qui sont les bénéficiaires ?



Ajouter un bénéficiaire



Continuer

Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Ajouter un bénéficiaire



Qui est ce bénéficiaire ?

* Champs obligatoires

Civilité *

Ce champ est obligatoire



Nom *

Prénom *

Nom de naissance *

Date de naissance *



Pays de naissance *



Département de naissance *



Renseigner l'identité du
bénéficiaire

L'icône « ↓ » propose des listes
de valeurs par défaut

ISEE de naissance *

uridique *

capable



Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Ajouter un bénéficiaire



Qui est ce bénéficiaire ?

* Champs obligatoires

Civilité *

Madame



Nom *

MALIN



Prénom *

Lucie



Nom de naissance *

SIGNE



Date de naissance *

01/01/1976



Pays de naissance *

France



Département de naissance *

94



Commune de naissance *

CRETEIL(94028)



Code INSEE de naissance *

028

Situation famille *

Marié



Capacité juridique *

Majeur capable



Continuer



Informations

Versement Initial

Versements programmés

Bénéficiaires

Précédent

Ajouter un bénéficiaire



Où habite ce bénéficiaire?

* Champs obligatoires

Pays de naissance *

France



N°

12



Indice



Type de voie

Rue



Nom de voie *

de la bergerie



Complément d'adresse

Code postal / Commune *

PARIS 02(75002)



Renseigner les coordonnées
du bénéficiaire



Informations Versement Initial Versements programmés Bénéficiaires

Qui sont les bénéficiaires ?

	Lucie MALIN Né(e) le 31/12/1975	<u>Pourcentage de répartition</u>	
⊕ Ajouter un bénéficiaire			
Continuer			

Renseigner le pourcentage de répartition pour le bénéficiaire

ADHÉSION : MYASSUR



Qui sont les bénéficiaires ?

	Lucie MALIN Né(e) le 31/12/1975	Pourcentage de répartition 100		
---	---	-----------------------------------	---	---

 Ajouter un bénéficiaire

Continuer



Ajouter ainsi autant de bénéficiaires constituant la clause

Vérifier les informations

Informations

Statut professionnel	Salarié
Age prévisionnel de départ à la retraite	62
Montant de la cotisation APERP	20 €

Versement initial

Informations

Montant	500,00 €
Déduction fiscale	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1%

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Equilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Versement programmé

Informations



Informations

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 %

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Équilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Option

Modalités de sortie à la retraite	Le client décidera le moment venu pour une sortie en rente ou en capital. 
-----------------------------------	---

Renseigner l'option éventuelle pour la sortie en rente au moment de la liquidation
Ce choix à est déconseiller

(PACS) à la date du décès, à défaut mes enfants à défaut mes héritiers selon les règles de la

Informations

Montant	100,00 €
Périodicité	Mensuelle
Déduction fiscale	Oui
Premier versement le	5 du mois
Réévaluation annuelle	Oui
Compte prélevé	FR76 1380 7000 3330 4193 4661 804
Taux de frais	1 %

Répartition

Mode de gestion	Sécurisation progressive Équilibré Horizon Retraite
-----------------	--

Option

Modalités de sortie à la retraite	Le client décidera le moment venu pour une sortie en rente ou en capital. 
-----------------------------------	---

Bénéficiaires

Mon conjoint ou mon partenaire de pacte civil de solidarité (PACS) à la date du décès, à défaut mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés en cas de prédécès, à défaut mes héritiers selon les règles de la dévolution successorale

[Continuer](#)



Votre contrat a bien été créé.

Finaliser la souscription



066 900945
0939 90059
801
0
307



MILLEVIE PER
Contrat d'assurance de Groupe sur la Vie

CODE AGENCE DXX13	NOM ET N° CONSEILLER Renaud Viorès 0851404	CODE ÉTABLISSEMENT 327	NUMÉRO CONTRA PERC200528
----------------------	---	---------------------------	-----------------------------

Adhérent / Assuré

Je soussigné :
Monsieur BILGOUNANI LOUI
Nom de naissance : BILGOUNANI
Né le 27/04/1987 à LILLE
Numéro de personne : 432346783
Numéro de client Assurance : 006 - 00029845
Résident : APPT 36 100 ALLÉE DE LANVAUX
30100 RENNES FRANCE
Adresse e-mail : BPTES7@SP.FR

demande à adhérer au contrat d'assurance de groupe sur la vie MILLEVIE PER, libellé en euros et en unités de soussigné par l'ASSOCIATION pour la PROMOTION de l'ÉPARGNE ÉTRANGÈRE POPULAIRE (A.P.E.P.P.) agissant de son plein droit au nom de la SOCIÉTÉ PERCIPRODAS, l'adhésion au contrat MILLEVIE PER est faite automatiquement l'adhésion à l'ASSURÉ pour la PROMOTION de l'ÉPARGNE ÉTRANGÈRE POPULAIRE (A.P.E.P.P.) soussignée du contrat d'adhésion de ce règlement de droits d'entrée d'un montant de 20,00 EUR.

Signature de l'adhérent/assuré précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Fait à :
Le 20/11/2020

GRUPE BPCE

BPCE Vie
100 Boulevard de la République - 92000 Nanterre Cedex 1 - France
Tél. : +33 (0) 1 85 10 00 00 - Fax : +33 (0) 1 85 10 00 00
www.bpce.fr
Régistre du Commerce et des Sociétés de Nanterre (92000) - RCS Nanterre
Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris (75001) - RCS Paris

Bulletin d'adh

Versement initial et versements programmés

Je réalise un versement initial (hors compris de 500,00 EUR)
Je réalise le paiement de ce versement initial sur mon compte n° PER13 1000 7000 3200 4100 4001 804 le 04/12/2020.
Je signe le mandat de prélèvement SPFA et je joins un justificatif de coordonnées bancaires (IBAN).
Je réalise également un versement de mon revenu imposable (CSE)

Je suis pour le service de versements programmés pour un montant (hors compris) de 100,00 EUR tous les mois.
Je suis pour la réalisation automatique de versements programmés (CSE)
J'autorise le prélèvement par BPCE Vie des versements programmés ultérieurs sur mon compte n° PER13 1000 7000 3200 4100 4001 804. Le prélèvement aura lieu 5 (5) jours avant la date indiquée ci-dessous, à compter du 02/12/2020.
Je signe le mandat de prélèvement SPFA et je joins un justificatif de coordonnées bancaires (IBAN).
Je réalise également des versements programmés de mon revenu imposable (CSE)
J'ai noté que l'absence de modification de ma part, est choisie l'équivalent à l'exécution des versements programmés.

Les versements programmés ne couvrent pas mon contrat avant échéance ultérieurement au taux d'effort financier de l'année courante, ainsi que le taux appliqué en cas de hausse de 0,2% et inférieure à 0%. La réévaluation s'effectue à la date de réalisation de mon contrat.
Cette option peut être téléphonique ou par mon dossier.

Importants :
- Je sais qu'à chaque mise en place de versements programmés, sur mon contrat MILLEVIE PER, je dois indiquer si je souhaite le décaissement de mon revenu imposable dans les limites prévues par la réglementation en vigueur et/ou l'absence de modification de ma part, le choix d'acquiescer à l'exécution des versements programmés.
- Je sais à tout moment interrompre, reprendre ou mettre en pause le service de versements programmés.

L'entrée de ce bulletin de versement est en vigueur à compter de la date d'entrée en vigueur de ce règlement.

Important :
J'ai bien noté que cet acte correspond à celui à partir duquel je pourrai au plus tôt prétendre aux prestations de mon contrat, et que l'âge de versement est en minimum l'âge légal de retraite (soit 62 ans minimum) ; l'âge auquel je procéderai à la liquidation effective de mes droits, à pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse.

Signature de l'adhérent / assuré

Fait à :

J'ai bien noté que la reconnaissance effective à compter de la date d'entrée en vigueur de ce règlement de droits d'entrée d'un montant de 20,00 EUR.

Mode de gestion

Je choisis :
- le **taux actuariel progressif**
- Et un versement à l'échéance d'investissement par défaut **Épargne Impact Populaire** au profit de la formule d'investissement **Capital Investissement - Actions** à l'exception de la formule **Capital Investissement - Actions**.

Mes versements sont de plus élevés avant qu'ils correspondent au bénéfice, et croissent en fonction de la durée restant à courir (jusqu'à mon âge présumé de départ à la retraite). A partir de 20 ans avant cette date et afin de profiter à la fois de la possibilité de mon contrat, cette épargne demeure sous le statut, par un investissement programmé (taux actuariel progressif) mes droits (supporter mes réserves) avant le pourcentage prévu.

Échéance de versement à date d'entrée	Support choisi	Support à date d'entrée	Pourcentage de capitalisation de l'épargne (prestation actuarielle)
avant 20 ans	10,00%	10,00%	1,00%
20 ans	10,00%	10,00%	1,00%
19 ans	10,00%	10,00%	1,00%
18 ans	10,00%	10,00%	1,00%
17 ans	10,00%	10,00%	1,00%
16 ans	10,00%	10,00%	1,00%
15 ans	10,00%	10,00%	1,00%
14 ans	10,00%	10,00%	1,00%
13 ans	10,00%	10,00%	1,00%
12 ans	10,00%	10,00%	1,00%
11 ans	10,00%	10,00%	1,00%
10 ans	10,00%	10,00%	1,00%
9 ans	10,00%	10,00%	2,00%
8 ans	12,00%	10,00%	2,00%
7 ans	20,00%	12,00%	2,00%
6 ans	20,00%	10,00%	2,00%
5 ans	20,00%	10,00%	2,00%
4 ans	16,00%	10,00%	1,00%
3 ans	13,00%	10,00%	1,00%
2 ans	10,00%	10,00%	1,00%
1 an	5,00%	10,00%	2,00%
Date de retraite envisagée	0,00%	100,00%	2,00%

Versement des prestations lors de la liquidation de mon contrat

Mes droits d'entrée et la possibilité de percevoir les prestations sont sous-évalués par un taux fixe (ou de nombre théorique) et/ou de « versé vieillesse » (CSE). Ce choix est lié au montant de la liquidation. Cependant, je pourrais percevoir, avant cette date, par une liquidation partielle de l'épargne, des prestations sous forme de versements (CSE) anticipés et/ou mensuels ou trimestriels (CSE) réglés sur un compte bancaire.
Avertissement : Ce choix est irrévocable. J'ai bien noté que je n'ai pas la possibilité de le modifier ultérieurement pour le verser de la part sur laquelle je n'ai pas exercé cette option, le cas échéant, le montant de l'épargne est réévalué en fonction de la durée restant à courir (jusqu'à mon âge présumé de départ à la retraite) avant le pourcentage prévu.

(*) L'âge de retraite considérée, le cas échéant, au sein de l'organisme à l'exception des prestations obligatoires à percevoir ultérieurement sous forme de versements.

La signature électronique en agence SAG est proposée si le client y est éligible

NOUVELLE OFFRE MILLEVIE PER

PARCOURS D'ADHÉSION VIA MYASSUR

Contact : na-map-accompagnement@natixis.com